



Rapport d'activité 2011

Madame, Monsieur,

Le présent document vous présente l'essentiel de l'exercice 2011 de la Caisse de pensions MOBIL (CP MOBIL). Il est complété par les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe détaillée.

Depuis 50 ans, les clients de la Caisse de pensions MOBIL (CP MOBIL) sont en route vers un avenir sûr.

50
ANS

Depuis sa fondation en 1961, la CP MOBIL est au service du secteur de la mobilité en Suisse et se concentre sur son activité fondamentale: la prévoyance professionnelle. En sa qualité de caisse de pensions des associations professionnelles UPSA (Union professionnelle suisse de l'automobile), ASTAG (Association suisse des transports routiers), 2roues Suisse (anciennement USMCM) et USIC (Union Suisse des Carrossiers), elle connaît parfaitement le secteur de la mobilité en Suisse. Les assurés et les employeurs ont profité tout particulièrement de l'anniversaire de la CP Mobil puisque les cotisations de risque ont été baissées de 10 pour cent au 1^{er} janvier 2011. Le lancement réussi du nouveau produit «Gestion de la santé dans l'entreprise (GSE)» a contribué, dans une très large mesure, à cette diminution du taux. La GSE permet de réduire à long terme les cas d'assurance. Par ailleurs, des facteurs inhérents à l'entreprise, tels qu'une structure adéquate, l'utilisation des moyens financiers dans le respect des coûts et une gestion responsable des risques eu égard à une croissance contrôlée, jouent un rôle fondamental dans ce contexte.

Le taux de couverture s'élevait à 103,88 pour cent au 31 décembre 2011. Il a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière, en dépit des turbulences sur les marchés financiers. Grâce à la constitution de réserves de fluctuation de la valeur, la capacité de la CP MOBIL à supporter les risques est entière au 31 décembre 2011.

En 2011 également, la CP Mobil a donné la priorité à ses clients. Les services tant internes qu'externes ont exécuté leurs tâches en ne perdant jamais de vue les besoins de la clientèle. L'offre de plans a fait l'objet d'une adaptation. En outre, les processus de travail ont été optimisés et les contacts avec les clients entretenus intensivement. Le 1^{er} janvier 2012, l'Union Suisse des Carrossiers USIC a rejoint les associations affiliées à la CP MOBIL, permettant à celle-ci d'étendre sa clientèle. L'année 2011 fut couronnée de succès pour la CP MOBIL. Elle est prête à relever les défis à venir.

La CP MOBIL adresse ses remerciements à ses clients pour la confiance qu'ils lui témoignent, à ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et aux associations affiliées pour la collaboration fructueuse. La CP MOBIL possède un réseau de partenaire innovant et solide. Elle se réjouit du nouvel exercice.

Berne, en mai 2012

Caisse de pensions MOBIL

Roland Graf
Directeur

Les principaux événements de l'exercice 2011

Baisse des cotisations à l'occasion de l'anniversaire de la CP MOBIL

Les cotisations de risque (prévoyance LPP et prévoyance enveloppante) ont été baissées de dix pour cent au 1er janvier 2011.



Nouveaux plans de prévoyance B40.F/B40.1F, B50.F/B50.1F

Ces nouvelles solutions de prévoyance flexibles couvrent des besoins que nos clients avaient depuis longtemps. La déduction de coordination a été adaptée au taux d'occupation dans les nouveaux plans de prévoyance, qui ont été intégrés dans l'offre au 1^{er} janvier 2011. Outre un salaire assuré plus élevé, les employés à temps partiel bénéficient de meilleures prestations de prévoyance. Par ailleurs, ces plans proposent de meilleures rentes invalidité (40 et/ou 50 pour cent du salaire assuré) et offrent la possibilité d'augmenter la contribution d'épargne de 1 pour cent. Comme pour les plans traditionnels, les cotisations annuelles se calculent en pour cent du salaire assuré. Elles sont donc transparentes, facilement compréhensibles et prévisibles. De plus amples informations sur notre offre de plans figurent sur notre site Internet à l'adresse www.pkmbobil.ch. Nos conseillères et nos conseillers en prévoyance se tiennent à votre disposition pour vous renseigner de manière complète et professionnelle.

Guide d'information LPP

En 2011, la CP MOBIL a travaillé intensivement à l'élaboration d'un mémento informatif et intelligible sur la prévoyance professionnelle. Répondant aux diverses questions des clients de la CP MOBIL, il constitue un moyen auxiliaire orienté sur la pratique.

Collaboration avec l'USIC

En 2011, les relations avec l'Union Suisse des Carrossiers



USIC, région Suisse alémanique et Tessin, se sont intensifiées. L'affiliation de l'USIC à la CP MOBIL a été décidée. Le 1^{er} janvier 2012, l'USIC a rejoint les associations affiliées. En tant qu'association du secteur de la mobilité en Suisse, l'USIC complète de manière optimale le cercle de clients existant. La CP MOBIL est fière de proposer ses solutions de prévoyance attrayantes aux membres de l'USIC et se réjouit de la collaboration à venir.

La CP MOBIL investit dans des projets créateurs de valeur.

Mobilcity est le nouveau centre de compétence pour le secteur automobile et celui des transports. Il sera construit à Berne au cours des deux prochaines années. Cinq organisations de la branche automobile et de celle des transports – dont la CP MOBIL – participent à ce projet. Celui-ci comprend des bureaux et trois halles d'ateliers pouvant accueillir environ 400 places de travail et de formation. L'objectif est d'unir les forces et d'exploiter les synergies.



CARAGE Fondation

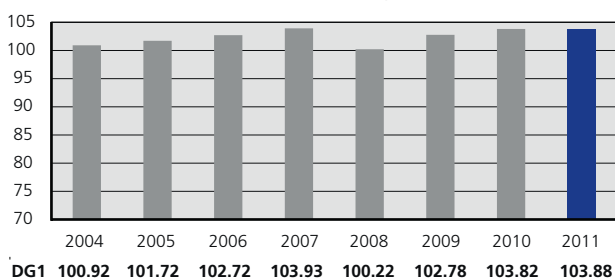
Dans le domaine des assurances sociales, la convention collective de travail de la branche automobile du canton du Valais prévoit le versement de rentes de retraite anticipée via la CARAGE Fondation. Le 1^{er} janvier 2011, la CP MOBIL et la CARAGE Fondation ont signé une convention relative à l'instauration d'une collaboration. Les personnes assurées auprès de la CP MOBIL se verront proposer des solutions optimales. Cette collaboration présente certes des avantages pour les assurés mais elle permet aussi de satisfaire aux dispositions légales, tout en maintenant les charges administratives basses pour les deux parties.

Les principaux faits de l'exercice 2011

Taux de couverture selon l'art. 44 OPP 2

Au 31 décembre 2011, le taux de couverture se montait à 103,88 pour cent. Il enregistre donc une nouvelle hausse par rapport à l'année 2010.

Evolution du taux de couverture depuis 2004:



Réserves de fluctuation de valeur

En 2011, le résultat de l'exercice a également permis la constitution de réserves. Les valeurs-cible relatives aux réserves de fluctuation de la valeur ont pu être entièrement atteintes au 31 décembre 2011. Elles s'élèvent désormais à 31 millions de francs. La capacité de la CP MOBIL à supporter les risques est donc entière.

Placements sous propre responsabilité

Dans le cadre contractuel, la CP MOBIL place sous sa propre responsabilité une partie des actifs de prévoyance. Les placements actifs sous propre responsabilité de la CP MOBIL correspondent à environ 7,6 pour cent de l'ensemble des actifs de prévoyance pour une valeur de dépôt de quelque 90 millions de francs au 31 décembre 2011.

Taux d'intérêts de l'avoir de vieillesse

En 2011, tous les avoirs de vieillesse (obligatoires et surobligatoires) ont été crédités du taux minimum d'intérêt LPP de 2%. Pour l'année 2012, le taux d'intérêt minimum applicable sera aussi crédité sur tout l'avoir de vieillesse. Il se monte à 1,5%.

Le règlement relatif aux cotisations demeure inchangé en 2012

La CP MOBIL a décidé de ne pas modifier le règlement relatif aux cotisations en 2012. Les taux des cotisations restent donc les mêmes pour tous les plans de prévoyance.